



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 27 mars 2024 – N° 111

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1
AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Blainville sur le sujet suivant : *Mme Albina Lemay, centenaire.*
- La députée de Chomedey sur le sujet suivant : *Souligner la fête de Newroz, Nouvel An kurde.*
- La députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant : *30^e anniversaire de Ligne de vie.*
- Le député de Jean-Lesage sur le sujet suivant : *Pour la rémunération des stages.*
- La députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré sur le sujet suivant : *Mme Julie Gauthier : Maître de traditions vivantes.*
- Le député de l’Acadie sur le sujet suivant : *Hommage à M. Philippe Rachiele, cofondateur du Journal des Voisins.*
- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Rendre hommage à la famille bénévole Thivierge.*
- Le député de Joliette sur le sujet suivant : *La maison de la musique René-Charrette.*
- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *Coup de chapeau au comité « environnement » de l’Hôpital du Haut-Richelieu pour le projet des blocs opératoires les plus verts.*
- La députée de Bellechasse sur le sujet suivant : *Mme Simone Laflamme, une citoyenne d’exception.*
- Le député de Portneuf sur le sujet suivant : *Le Québec et l’Irlande, une relation bien ancrée dans notre histoire.*
- La députée de Bertrand sur le sujet suivant : *Une année festive à la municipalité de Saint-Donat.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) **documents**
 b) **rapports de commissions**
 c) **pétitions**

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Conformément aux articles 275 et 276 du Règlement, poursuite du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le député de Marguerite-Bourgeoys :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste d'avoir annoncé un déficit record de 11 G\$ dans son budget sans avoir présenté de plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Le député de Maurice-Richard :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour ce budget inapte à préparer l'avenir en faisant face à la crise du logement, à l'adaptation aux changements climatiques et en allant chercher de nouveaux revenus afin de soutenir les finances de l'État.

Le député de Jean-Talon :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son budget 2024-2025 qui ne chiffre pas le coût financier associé aux refus du Canada des demandes financières légitimes du Québec.

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le dépôt d'un budget 2024-2025 qui fait la somme de 6 années de mauvaise gestion sans prévoir le retour à l'équilibre budgétaire dans un contexte où les Québécoises et les Québécois ne reçoivent pas les services auxquels ils ont droit.

Le député de Jean-Lesage :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste pour son manque d'amour envers les artistes du Québec, qu'il laisse tomber et condamne à des conditions de vie et de création indignes, desséchant ainsi le cœur battant de l'identité québécoise qu'il avait pourtant annoncé vouloir défendre.

La députée de D'Arcy-McGee :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2024-2025 qui ne se dote pas des ressources ni des moyens nécessaires pour assurer la pérennité des services sociaux à la population.

La députée de Sherbrooke :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son incapacité à préparer le Québec au vieillissement de la population.

La députée de Notre-Dame-de-Grâce :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste de ne pas avoir prévu de ressources à la hauteur des services livrés par les organismes communautaires.

La députée des Mille-Îles :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui ne réalise pas l'ampleur de la crise du logement et pour avoir présenté un autre budget n'ayant aucune mesure pour stimuler l'offre de logement et n'ayant aucune mesure pour favoriser l'accès à la propriété.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et la ministre de l'Habitation pour son budget qui ne promet aucun nouvel investissement pour le logement social et communautaire, ni aucune mesure pour soulager les effets néfastes de la crise du logement, autant pour contrôler la spirale inflationniste et spéculative dans le secteur de l'habitation locative, ni aucune mesure pour faciliter l'accès à la propriété et aucune mesure pour stimuler la construction de nouvelles habitations.

La députée de La Pinière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir présenté un budget qui laisse tomber les ressources intermédiaires du Québec qui hébergent les personnes les plus vulnérables de notre société, en omettant de les financer adéquatement dans le contexte de 2024.

La députée de Verdun :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2024-2025 qui abandonne les agriculteurs face à la crise climatique et ne prépare le Québec ni à l'adaptation ni à la lutte aux changements climatiques.

Le député de Jacques-Cartier :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir déposé un budget qui ne prévoit rien pour aider les citoyens dans l'achat de panneaux solaires et de système de stockage à la maison.

Le député de Taschereau :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour le fardeau financier majeur qu'il fait porter sur les épaules des citoyens et citoyennes du Québec en sous investissant dans les transports collectifs urbains et interurbains dans le budget 2024-2025, considérant que le transport est le deuxième plus important poste budgétaire des familles québécoises.

Le député de Nelligan :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir déposé un budget qui n'offre aucune solution à la crise du financement des services de transport collectif.

La députée de Robert-Baldwin :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son inaction dans le dossier de la construction des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et son blocage des fonds qu'ils avaient promis depuis 2021 aux organismes en charge de ces maisons.

La députée de Mercier :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et la ministre responsable de l'Habitation pour avoir bloqué la construction de maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

La députée de Bourassa-Sauvé :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ pour avoir fait fi des principes d'équité intergénérationnelle en reléguant le fardeau de sa dette aux prochaines générations et en se privant de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour aborder les défis des jeunes Québécois, comme le développement des compétences stratégiques de la main-d'œuvre, le entrepreneuriat d'entreprise et la rémunération des stages dans le secteur public.

Le député de Rosemont :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ d'utiliser les fonds publics pour construire des mini-hôpitaux privés.

La députée de Mont-Royal–Outremont :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste de mettre à mal l'occupation du territoire et le développement économique en abandonnant sa promesse d'investir 470 M\$ pour le développement des petits milieux et des villages pour soutenir les services de proximité.

Le député d'Hochelaga-Maisonneuve :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ pour les mesures budgétaires qui poursuivent et bonifient l'offre de formations accélérées dans l'industrie de la construction, mettant en péril les diplômes d'études professionnelles (DEP), alors que l'alternative consensuelle est l'alternance travail-études.

Le député de Pontiac :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son sixième budget consécutif qui nuit à l'amélioration des services en santé en ne prévoyant aucune somme dévolue spécifiquement à la formation, à la rétention et au recrutement massif de personnel en santé et services sociaux.

Le député de Saint-Henri–Sainte-Anne :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement la CAQ pour son budget 2024-2025 qui a rompu la promesse du Grand Chantier des familles et qui prive donc les familles québécoises des moyens nécessaires pour s'épanouir socialement et économiquement.

Le député des Îles-de-la-Madeleine :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2024-2025 qui n'accorde aucune nouvelle somme pour la construction de nouveaux logements sociaux et abordables pour la prochaine année, mais également aucune mesure forte pour accélérer la construction, favoriser l'accès à la propriété, limiter la spéculation et endiguer les hausses de loyer.

Le député de Marquette :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget qui ne prévoit aucune somme dédiée au capital humain dans les organisations du milieu du sport et de l'activité physique.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) Projet de loi n° 32
Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux
Présenté par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit le 9 juin 2023
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le **14 septembre 2023**
- 3) Projet de loi n° 45
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports
Présenté par la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air le **6 février 2024**
- 4) Projet de loi n° 53
Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives
Présenté par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, le **15 février 2024**

Étude détaillée en commission

- 5) Projet de loi n° 30
Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier
Présenté par le ministre des Finances le 7 juin 2023
Principe adopté le **12 septembre 2023**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

- 6) **Projet de loi n° 37**
Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants
Présenté par le ministre responsable des Services sociaux le 26 octobre 2023
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 13 février 2024
Principe adopté le **14 février 2024**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
- 7) **Projet de loi n° 44**
Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 7 février 2024
Principe adopté le **20 février 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 8) **Projet de loi n° 48**
Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière
Présenté par la ministre des Transports et de la Mobilité durable le 8 décembre 2023
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 13 février 2024
Principe adopté le **20 février 2024**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
- 9) **Projet de loi n° 49**
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures
Présenté par le ministre des Finances le 8 février 2024
Principe adopté le **20 février 2024**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

- 10)** Projet de loi n° 50
Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt
Présenté par le ministre de la Sécurité publique le 31 janvier 2024
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 21 mars 2024
Principe adopté le **26 mars 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 11)** Projet de loi n° 51
Loi modernisant l'industrie de la construction
Présenté par le ministre du Travail le 1^{er} février 2024
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 20 mars 2024
Principe adopté le **21 mars 2024**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 12)** Projet de loi n° 52
Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État
Présenté par le ministre responsable de la Laïcité le 8 février 2024
Principe adopté le **20 février 2024**, et
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

- 13)** Projet de loi n° 47
Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel (*titre modifié*)
Présenté par le ministre de l'Éducation le 6 décembre 2023
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 1^{er} février 2024
Principe adopté le 6 février 2024
Rapport amendé de la Commission de la culture et de l'éducation adopté le **26 mars 2024**

- 14)** Projet de loi n° 54
Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante
Présenté par le ministre de la Justice le 20 février 2024
Principe adopté le 12 mars 2024, et
Renvoyé à la Commission des institutions
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 14 mars 2024
Rapport de la Commission des institutions adopté le **26 mars 2024**

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 15)** Projet de loi n° 190
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 16)** Projet de loi n° 191
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 17)** Projet de loi n° 192
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 18)** Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 19)** Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**

- 20) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 21) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 22) Projet de loi n° 198
Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires âgés contre les reprises de logement ou les évictions
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 février 2023**
- 23) Projet de loi n° 199
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 24) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 25) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 26) Projet de loi n° 392
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 27) Projet de loi n° 393
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**

- 28) Projet de loi n° 394
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 29) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d'y prévoir l'atteinte d'une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 30) Projet de loi n° 397
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement dispensant des services de l'éducation préscolaire, d'enseignement au primaire ou d'enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 398
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l'école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 32) Projet de loi n° 399
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d'obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 490
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 34) Projet de loi n° 491
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 35) Projet de loi n° 492
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**

- 36) Projet de loi n° 493
Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l'immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 37) Projet de loi n° 494
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d'un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 38) Projet de loi n° 495
Loi visant à lutter contre l'accaparement des terres agricoles
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**
- 39) Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d'Argenteuil le **9 juin 2023**
- 40) Projet de loi n° 499
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 41) Projet de loi n° 591
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 42) Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d'interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 43) Projet de loi n° 596
Loi modifiant principalement la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de permettre aux municipalités d'adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l'offre de logements sociaux ou abordables
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**

- 44) Projet de loi n° 597
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Verdun le **1^{er} février 2024**
- 45) Projet de loi n° 599
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d'abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d'une rente d'invalidité entre 60 ans et 65 ans
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**
- 46) Projet de loi n° 690
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 47) Projet de loi n° 691
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**
- 48) Projet de loi n° 693
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 49) Projet de loi n° 694
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 50) Projet de loi n° 695
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**

Étude détaillée en commission

- 51)** Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

- 52)** Projet de loi n° 498
Loi proclamant la Journée nationale de l'érable
Présenté par le député de Beauce-Sud le 7 décembre 2023
Principe adopté le 21 février 2024
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles adopté le **26 mars 2024**

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 53)** Projet de loi n° 201
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 54)** Projet de loi n° 203
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

- 55) 26 mars 2024
Motion du ministre de la Justice :

QUE l'Assemblée nationale :

Fasse siennes les réserves du gouvernement exposées dans sa réponse, déposée devant l'Assemblée nationale le 21 mars 2024, au rapport du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2023-2027, déposé devant l'Assemblée nationale le 17 octobre 2023;

Approuve les 23 recommandations mentionnées aux sections I à V du rapport du Comité de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales pour la période 2023-2027.

V. Crédits budgétaires

- 56) Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025 déposés par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor le 12 mars 2024 et renvoyés pour étude aux commissions permanentes le **13 mars 2024**.

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

- 57) 26 mars 2024
Motion du chef du troisième groupe d'opposition

QUE l'Assemblée nationale constate qu'une étude australienne publiée le 4 mars dernier dans la revue scientifique JAMA Pediatrics confirme l'effet nocif des écrans sur le développement des enfants en bas âge;

QU'elle souligne que l'étude longitudinale sur le développement des enfants produit par l'Institut de la Statistique du Québec a également démontré une corrélation entre l'exposition aux écrans en bas âge et les performances scolaires au primaire;

QU'elle prenne acte que la surexposition aux écrans a une incidence démontrée sur le développement des capacités cognitives, sur la santé, notamment les troubles de la vue, et sur les troubles de l'attention et du comportement des jeunes;

QU'elle constate que de nombreux pays ont agi, dont la France, les Pays-Bas et des pays scandinaves, notamment, pour corriger cette problématique;

QU'elle affirme que la surexposition des jeunes aux écrans représente un enjeu de santé publique;

QU'elle constate que le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, échu depuis 2023, est insuffisant et doit être bonifié pour lutter efficacement contre les effets nocifs de la surexposition des jeunes aux écrans;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de déposer un nouveau Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur bonifié pour mieux encadrer l'exposition des jeunes aux écrans avant la fin de la présente période de travaux parlementaires, pour une mise en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 41

Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique
Adopté le **26 mars 2024**

Projet de loi n° 42

Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail
Adopté le **21 mars 2024**

Projet de loi n° 46

Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs
Adopté le **26 mars 2024**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandats réglementaires

- Audition d'Hydro-Québec sur le chapitre 5 du rapport de décembre 2022 du Vérificateur général intitulé « Hydro-Québec : maintenance des actifs du réseau de distribution d'électricité ».
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 45**, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports (mandat confié le 12 mars 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 50**, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt (mandat confié le 26 mars 2024).
- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 44**, Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche (mandat confié le 12 mars 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 44**, Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche (mandat confié le 20 février 2024).
- **Projet de loi n° 51**, Loi modernisant l'industrie de la construction (mandat confié le 21 mars 2024).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 53**, Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives (mandat confié le 19 mars 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 30**, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier (mandat confié le 12 septembre 2023).
- **Projet de loi n° 49**, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures (mandat confié le 20 février 2024).

Mandats réglementaires

- Poursuite du débat sur le discours du budget.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 52**, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État (mandat confié le 26 mars 2024).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 52**, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État (mandat confié le 20 février 2024).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 37**, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants (mandat confié le 14 février 2023).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

Mandats d'initiative

- Les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption de consentement au don d'organes et de tissus.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 48**, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière (mandat confié le 20 février 2024).

Partie 5
QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au feuillet du mercredi*

98) Mme Nichols (Vaudreuil) – **15 février 2024**

Au ministre de l'Éducation

La pénurie d'enseignants est bel et bien réelle et ses impacts sont dévastateurs. La qualité des enseignements offerts à nos enfants est affectée, mais il y a pire. Dans de nombreux cas, les enseignements n'ont tout simplement pas lieu. Et qui dit « pas d'enseignement » dit « pas d'évaluation ».

C'est le cas de nombreux élèves de l'école secondaire Les Échos à Vaudreuil-Dorion. Dans leur bulletin de la 1^{re} étape de l'année scolaire 2023-2024, aucun résultat n'est inscrit en français pour la simple raison que les étudiants n'ont pas été évalués.

Ces élèves se préparent pour les études collégiales et sont fort inquiets des conséquences négatives sur leurs demandes d'admission. Est-ce que la moyenne de leurs notes sera négativement affectée? Est-ce que leur chance d'acceptation aux études collégiales est compromise?

En conséquence, nous demandons au ministre de l'Éducation de nous éclairer à ce sujet. Dans un premier temps, est-ce que le ministre pourrait nous expliquer pourquoi certains élèves n'ont pas été évalués?

Ensuite, est-ce que le ministre pourrait expliquer quelles mesures il compte mettre en place afin de ne pas pénaliser la moyenne générale des étudiants du secondaire, particulièrement des finissants?

Puis, afin de rassurer les étudiants et leurs parents, est-ce que le ministre pourrait confirmer que les demandes d'admission au CÉGEP seront acceptées malgré l'absence de certaines évaluations?

100) Mme Nichols (Vaudreuil) – **22 février 2024**

Au ministre de la Santé

Le ministre de la Santé est au courant, la population de la grande région de Vaudreuil-Soulanges trouve incompréhensible sa décision unilatérale de construire un stationnement en surface au nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

Plutôt que de construire un stationnement étagé tel qu'entendu au départ, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec un immense stationnement de 5 hectares, en zone agricole.

Guy Pilon, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, ainsi qu'Olivier Van Neste, le directeur général de cette même municipalité se sont publiquement manifestés contre cette décision. Tout comme la MRC de Vaudreuil-Soulanges, l'Union des municipalités du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges et le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie.

Des représentants de nombreux organismes en protection de l'environnement vont dans le même sens. Notamment Marie-Janick Robitaille, professionnelle de recherche au département de géographie de l'Université Laval qui a collaboré à cartographier les îlots de chaleur autour du site du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, Dany Doiron, associé de recherche au Centre de recherche du CUSM, ainsi que la Direction de la santé publique.

Nous apprenons, dans *La Presse* du 19 février 2024, que la Santé publique a émis un « avis scientifique », un « argumentaire de trois pages » daté d'avril 2019, ainsi que produit une « fiche » sur le stationnement responsable. Tous ces documents privilégient un stationnement étagé. Or, le ministre n'a jamais fait référence à ces nombreux documents allant à l'encontre de sa décision de maintenir le stationnement en surface. En conséquence, est-ce que le ministre de la Santé pourrait rendre publics les trois documents précédemment cités ainsi que tout autre document concernant la construction du stationnement du nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges?

101) Mme Nichols (Vaudreuil) – **22 février 2024**
À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

La population de la grande région de Vaudreuil-Soulanges trouve incompréhensible la décision unilatérale du gouvernement de construire un stationnement en surface au nouvel hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

Plutôt que de construire un stationnement étagé tel qu'entendu au départ, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec un immense stationnement de surface de cinq hectares, en zone agricole.

Compte tenu que le besoin en espace de stationnement à l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges est directement lié à l'absence de réseau structurant dans la région, tel que constaté par l'expert Jean-Michel Champagne, est-ce que la ministre pourrait nous dire, dans un premier temps, comment et quand compte-elle améliorer son aide à la municipalité de Vaudreuil-Dorion, qui aura à bonifier son offre de service en transport collectif menant au nouvel hôpital?

Bien qu'attendu impatiemment depuis longue date, l'arrivée de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges va générer une circulation automobile fort importante. La configuration de la ville ne permettra pas de gérer tout ce trafic. Comme souligné dans l'article de *La Presse* du 19 février dernier intitulé « Un état exemplaire (quand ça adonne) », « cette place marginale faite au transport collectif est en effet incompréhensible. » Non seulement le futur pont de l'île-aux-Tourtes n'aura pas de voies réservées exclusivement au transport collectif, le projet de faire passer le REM sur le nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes et de construire une station du REM dans la région de Vaudreuil-Soulanges semble au point mort. « Aberrant et inconcevable » selon le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon. Sachant qu'il s'agit de deux comtés en explosion démographique, est-ce que la ministre pourrait expliquer sur quelles études le gouvernement et le promoteur du projet du REM, la CDPQ Infra, se sont basés pour écarter d'emblée la prolongation du REM vers Vaudreuil-Dorion?

102) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **22 février 2024**

Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

En 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a revu ses lignes directrices relatives à la qualité de l'air pour certains polluants atmosphériques majeurs : particules fines (PM 2.5 et PM 10), ozone, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre et monoxyde de carbone.

Étant donné que le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) a été adopté en 2011, les normes applicables au Québec ont été comparées avec les valeurs de référence élaborées par l'OMS en 2005 et non avec celles élaborées en 2021.

En janvier 2023, le Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA), mis sur pied par le ministre, rend public son *Rapport sur le portrait de la qualité de l'air du secteur Limoilou-Basse-Ville, propositions de mesures d'atténuation et recommandations*. Le GTCA cible les particules fines comme étant des polluants prioritaires et particulièrement nocifs. Il a aussi jugé prioritaires les particules en suspension totales (PST). Le rapport *Mon environnement, ma santé*, présenté par la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale le 13 mars 2023, pointe également les particules fines.

Notons que le RAA n'a aucune norme pour les PM 10, pas de norme annuelle pour les PM 2.5 ni pour les PST.

Le 6 février 2024, l'Association québécoise des médecins pour l'environnement a publié un *Cadre de référence pour un air sain*. Elle demande, entre autres, de mettre à jour le seuil de toxicité de certains polluants atmosphériques, dont les particules fines de 2.5 micromètres.

Questions à l'intention du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs :

1. Le ministre compte-t-il suivre les recommandations des experts et revoir à la baisse les normes des particules (PM 2.5) ozone, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre pour être en phase avec les nouvelles lignes directrices de l'OMS?
2. Le ministre prévoit-il fixer une norme (journalière et annuelle) pour les PM 10, toujours selon les valeurs guides de l'OMS?
3. Le ministre planifie-t-il d'ajouter une norme de haute saison pour l'ozone, une norme 24 heures pour le monoxyde de carbone et une norme annuelle pour les PM 2.5, toutes basées sur les valeurs guides de l'OMS?
4. Le ministre souhaite-t-il fixer une norme annuelle pour les particules en suspension totales?

104) M. Morin (Acadie) – **12 mars 2024**

Au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit

Les 12 et 13 septembre derniers se sont tenues les consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Depuis ce temps, nous n'avons pas eu de nouvelles concernant ce projet de loi.

Est-ce que le ministre peut nous dire quelles sont ses intentions concernant l'avenir de ce projet de loi?

105) M. Ciccone (Marquette) – **12 mars 2024**
Au ministre de la Santé

Le 11 janvier dernier, un article de La Presse, intitulé « Vapotage — Y a des limites à se faire niaiser » faisait état que bien qu'il soit interdit de vendre des produits de vapotage comportant un parfum autre que celui du tabac depuis le 31 octobre 2023, la nouvelle réglementation du ministre de la Santé semble rater sa cible.

De nombreux dépanneurs et boutiques spécialisées se moquent de la réglementation en vendant une pléthore de « rehausseurs de saveur » qui se mélangent facilement aux « e-liquides » neutres. Considérant que de l'aveu de commerçants on ne sait pas exactement ce qu'il y a dans ces saveurs-là et que certains avancent la possibilité de produits potentiellement cancérigènes si inhalés, est-ce que le ministre a un plan pour s'assurer du respect de sa réglementation, mais surtout, pour protéger la santé des jeunes Québécois?

106) Mme Nichols (Vaudreuil) – **13 mars 2024**
À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Comme la ministre le sait, les personnes en situation d'itinérance qui se prévalent des dispositions des logements subventionnés des programmes, tels que le Programme de supplément au loyer (PSL) ou les habitations à loyer modique (HLM), bénéficient d'un accompagnement social permettant une meilleure réintégration.

Or, les femmes victimes de violences conjugales n'ont, à l'heure actuelle, aucun levier pour les accompagner une fois qu'elles ont quitté le domicile familial. À l'heure actuelle, et compte tenu de la crise du logement, de nombreuses femmes se voient dans l'obligation de demeurer dans leur milieu toxique faute de logement abordable, mais surtout, inadéquat pour accueillir leur famille. À cet enjeu, comme mentionné, s'ajoute l'absence d'accompagnement lorsqu'elles intègrent un PSL ou un HLM, ce qui diminue énormément les chances de réussite.

Les conséquences sont désastreuses. Dans le comté de Vaudreuil, des femmes ont perdu leur privilège d'accès à du logement social, faute de soutien. Il y a fort à parier qu'elles et leurs enfants ont dû retourner dans leur milieu toxique où la violence règne.

Pour aider ces femmes et leurs enfants qui sont pris dans ces situations, nous demandons dans un premier temps à la ministre de nous expliquer quels sont les services offerts aux femmes victimes de violence conjugale qui refont leur vie dans des logements subventionnés.

De plus, y aurait-il moyen de bonifier l'offre d'accompagnement aux femmes victimes de violences conjugales et aux organismes chargés de la gestion des logements subventionnés?

107) Mme Ghazal (Mercier) – **13 mars 2024**
À la ministre de l'Enseignement supérieur

Depuis plus de trente ans, l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal (ENME) offre une formation collégiale unique en ébénisterie.

Dotée d'une équipe compétente et d'équipements modernes, l'ENME est un joyau. Les étudiants s'y épanouissent dans des programmes qui sont adaptés au réseau entrepreneurial et professionnel.

La décision du conseil d'administration du cégep de Victoriaville de fermer le campus de Montréal en 2027 semble mal avisée. Pour le bien de notre métropole et pour le bien de son rayonnement culturel et économique, il est impératif de trouver une solution à cette fermeture.

Penser que le réseau collégial de Montréal puisse perdre une telle institution est inconcevable. L'ENME assure une très grande part de la relève qui est de plus en plus nécessaire à l'industrie de la menuiserie au Québec.

L'ENME étant située dans la circonscription de Mercier, que je représente, je suis à même d'anticiper les impacts de cette fermeture qui seront sentis d'abord par le personnel enseignant, le personnel de soutien scolaire et les professionnels qui y travaillent, tout comme les étudiants. Mais cela affectera aussi largement le secteur du meuble dans son ensemble.

Ma question pour la ministre de l'Enseignement supérieur :

Est-ce que la ministre compte venir en aide à l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Montréal pour qu'elle ne ferme pas? A-t-elle l'intention de proposer des alternatives pour garder ouverte cette école?

108) M. Marissal (Rosemont) – **14 mars 2024**
Au ministre de la Santé

Au Québec, la Loi sur l'assurance médicaments prévoit que chaque patient défraie une portion des frais liés aux achats de médicaments prescrits. Cette contribution comprend une franchise ainsi qu'une part de co-assurance.

Pour la plupart des gens, la contribution maximale annuelle s'élève à 1196 \$ et doit être respectée par la RAMQ tout comme par les assureurs privés, sauf exception. Lorsqu'un patient est assuré via la RAMQ, ce montant est étalé sur 12 mois, puisqu'il y a une contribution mensuelle maximale. Le patient ne paie donc pas plus que 99,65 \$ par mois (pour un total de 1196 \$ annuellement).

Toutefois, lorsqu'un patient est assuré au privé, l'assureur n'étale pas le montant à payer sur 12 mois (puisque'il n'y a pas de contribution mensuelle maximale) et réclame la totalité du montant au moment du service en pharmacie. Comme le montant à payer dépend du coût du médicament en tant que tel et du pourcentage de couverture prévu au plan du patient, il reste fréquemment un montant élevé à payer, et ce durant quelques mois consécutifs en début d'année.

Cette situation peut occasionner un lourd fardeau financier pour des patients vulnérables couverts par un assureur privé comparativement aux patients sous le régime d'assurance médicaments public.

Ma question au ministre de la Santé :

Quelles mesures le ministre compte-t-il prendre afin d'obliger les assureurs privés à mettre en place des processus d'étalement mensuel des paiements de franchise et de co-assurance comme le fait la RAMQ?

Le cas échéant, est-ce que le ministre a l'intention de faire appliquer la loi afin de garantir que chaque patient au Québec, peu importe qu'il soit couvert par un assureur privé ou par la RAMQ, puisse voir ses paiements de franchise et de co-assurance étalés sur 12 mois?

109) M. Derraji (Nelligan) – **19 mars 2024**
À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Nous avons récemment tenu l'étude des crédits provisoires 2024-2025 où j'ai posé des questions à la ministre des Transports et de la Mobilité durable sur l'électrification des autobus en transport collectif. Or, plusieurs questions sont restées sans réponse.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer le coût d'un autobus 100 % électrique et quelle est l'autonomie d'une batterie? Également, quel est le coût de réaménagement ou de la construction d'un garage dédié aux autobus électriques par société de transport?

110) M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) – **20 mars 2024**
Au ministre du Travail

Il est maintenant bien connu que la hausse du coût de la vie et la crise du logement affectent de manière importante les personnes âgées, lesquelles vivent avec des revenus qui sont majoritairement fixes. Cette précarité vise également les aînés qui ont été victimes d'accidents et de maladies du travail pendant leur vie active et qui perçoivent une rente de retraite à partir de 65 ans.

Or, à l'heure actuelle, la Loi sur le régime des rentes du Québec (LRRQ) et la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP) pénalisent injustement les victimes d'accidents et de maladies du travail qui perçoivent des indemnités de remplacement du revenu sur une longue période. Effectivement, un grand nombre de victimes d'accidents et de maladies du travail perçoivent une rente inférieure à celle qu'elles auraient perçue, n'eût été la survenance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Cette situation semble pourtant contraire à l'objectif de la LATMP, qui vise à indemniser les victimes des conséquences d'une lésion professionnelle ou d'une maladie du travail.

En effet, la LRRQ ne permet pas aux victimes d'accidents et de maladies du travail de contribuer pleinement au régime de rentes du Québec pendant qu'elles perçoivent des indemnités de remplacement du revenu. La LRRQ considère uniquement le revenu d'un travail pour déterminer le salaire admissible, ce qui exclut les indemnités de remplacement du revenu.

Puis, du côté de la LATMP, les cotisations au régime des rentes du Québec sont soustraites des indemnités de remplacement du revenu sans être versées au régime des rentes du Québec. En effet, pour calculer le salaire net et l'indemnité de remplacement du revenu qui correspond à 90 % de ce salaire net, la CNESST retire la cotisation aux rentes du salaire brut. Ainsi, une victime d'accidents et de maladies du travail se voit privée de ses cotisations au RRQ, ainsi que de celles de l'employeur, pendant la durée de son invalidité totale. Les rentes des victimes d'accidents et de maladies du travail qui se voient attribuer un emploi convenable et qui perçoivent des indemnités de remplacement du revenu pour compenser la différence salariale avec l'emploi prélesionnel sont également affectées selon la même logique. Il est à noter que ce deuxième type d'indemnisation correspond à la très vaste majorité des indemnisations de longue durée.

Par conséquent, la vaste majorité des victimes d'accidents et de maladies du travail ne peuvent pas bénéficier des mesures de retranchement prévues à la LRRQ et sont de ce fait pénalisées quand vient le temps de prendre leur retraite. Dans de nombreux cas, le manque à gagner peut représenter des coupures de plusieurs centaines de dollars par mois. Pourtant, une solution qui a déjà été considérée par la CNESST (CSST à l'époque) pourrait remédier facilement à cette problématique.

En effet, avant l'adoption de la LATMP en 1985, les accidentés du travail recevaient des indemnités de la CSST jusqu'à leur décès. Ces rentes viagères ont été abolies par l'introduction de la LATMP. Or, dans l'avant-projet de loi sur la réparation des lésions professionnelles de 1981, la CSST avait envisagé une mesure pour compenser l'abolition des rentes viagères. À cet égard, l'avant-projet de loi prévoyait que la CSST allait verser la cotisation au régime des rentes prélevée de l'indemnité de remplacement du revenu, ainsi que la cotisation de l'employeur, directement au régime des rentes du Québec. Il était convenu que les sommes ainsi prélevées proviendraient du fonds d'accidents de la CSST. Cet extrait de l'avant-projet de loi expose clairement la vision de la CSST à l'époque : « Le bénéficiaire d'une indemnité de remplacement du revenu contribue au régime des rentes prévu par la Loi sur le régime des rentes du Québec (chapitre R-9) comme s'il continuait à travailler. La Commission prélève sur cette indemnité la part du travailleur et assume celle de l'employeur (...) le travailleur se retrouve alors dans la même situation que s'il avait continué à travailler. On évite ici qu'il subisse un autre préjudice du fait de sa lésion. »

En d'autres termes, il serait possible d'appliquer le raisonnement de la CSST et d'amender la LATMP et la LRRQ, plus particulièrement les articles 63 et 45, pour que les victimes d'accidents et de maladies du travail cessent d'être pénalisées injustement à leur retraite.

Considérant ce qui précède :

1. Le ministre du Travail peut-il reconnaître que la crise du logement et la hausse du coût de la vie affectent particulièrement les personnes âgées, ce qui inclut les aînés qui ont été victimes d'accidents et de maladies du travail?
2. Le ministre du Travail peut-il reconnaître que, dans ces circonstances, des mesures structurantes doivent être envisagées pour les soutenir?

3. Le ministre du Travail peut-il nous indiquer si la CNESST a chiffré le coût associé à la mise en place de la solution mentionnée ci-haut, c'est-à-dire le versement des cotisations de la part du travailleur et de la part de l'employeur par la CNESST au régime des rentes du Québec?
4. Si ce n'est pas le cas, le ministre du Travail peut-il demander à la CNESST de chiffrer le coût associé à une telle mesure?
5. Le ministre du Travail peut-il s'engager à légiférer pour que les victimes d'accidents et de maladies du travail cessent d'être pénalisées injustement à leur retraite?

111) Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) – **20 mars 2024**

Au ministre responsable de la Jeunesse

Nous savons tous que les maisons des jeunes occupent une place importante pour la jeunesse.

Comment le ministre responsable de la Jeunesse prévoit-il soutenir les besoins en infrastructure et en équipement des maisons des jeunes, membres du Regroupement des maisons des jeunes du Québec, pour qu'elles puissent offrir un environnement sécuritaire et stimulant à la jeunesse?

De même, dans un souci de maintien et de développement des maisons des jeunes du Québec, est-ce que le ministre envisage d'adopter des mesures spécifiques pour faciliter l'accès aux maisons des jeunes à des fonds dédiés à l'innovation sociale et à la mise en place de projets expérimentaux répondant aux enjeux émergents de la jeunesse?

112) Mme Nichols (Vaudreuil) – **21 mars 2024**

Au ministre des Finances

Le premier ministre l'a admis en août 2023, « On sait qu'il faut en faire plus » pour le logement, notamment pour les plus démunis.

Malgré le fait qu'il ait affirmé considérer toutes les actions à entreprendre, le budget déposé le 12 mars dernier semble démontrer que ce n'est pas le cas.

Selon les informations de l'Office régional de l'habitation de Vaudreuil-Soulanges (ORHVS), les familles sont les principales victimes de la crise du logement. Des offres de logements 5 ½, 6 ½, 7 ½, il n'y en a pas. En conséquence, en 2023, l'ORHVS a dû héberger à l'hôtel des familles avec de jeunes enfants.

La crise du logement continue donc de sévir et les intervenants sur le terrain questionnent plus que jamais les initiatives ignorées par le gouvernement, notamment en matière d'encouragement à la construction de logements abordables.

Héberger des parents et des enfants à l'hôtel, ce n'est pas une solution pérenne, ce n'est pas un style de vie sain pour la santé mentale des familles, sans compter que les coûts de ces hébergements supposément temporaires sont fort importants.

En conséquence, les mesures fiscales prises par le gouvernement pour stimuler la construction de logements et si possible, en accélérer la cadence, doivent prendre en considération les dépenses évitables que sont entre autres les frais hôteliers.

Considérant que selon une étude commandée par l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, la suspension de la TVQ permettrait de transformer des projets locatifs non rentables en projets de développement rentables, est-ce que le ministre compte suivre les traces du gouvernement fédéral ainsi que celui des autres provinces canadiennes et accorder un congé de taxe?

Est-ce que le ministre pourrait expliquer quelles mesures prises dans son budget permettront de sortir dès cette année 2024 les familles hébergées dans des hôtels dans la région de Vaudreuil et Soulanges?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 26 mars 2024
Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale – *ministre de la Justice*

Projets de loi publics au nom des députés

- b) 12 septembre 2023
Loi visant à rendre accessibles les documents issus de l'enquête menée par le commissaire-enquêteur Bernard Grenier au sujet des activités illégales d'Option Canada à l'occasion du référendum de 1995 – *député de Camille-Laurin*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS